

LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

80,87 ¢ US

VARIATION

62,87 ¢€

SOMME REQUISE POUR ACHETER

UN DOLLAR US: **1,2366\$**

UN EURO: **1,5908\$**

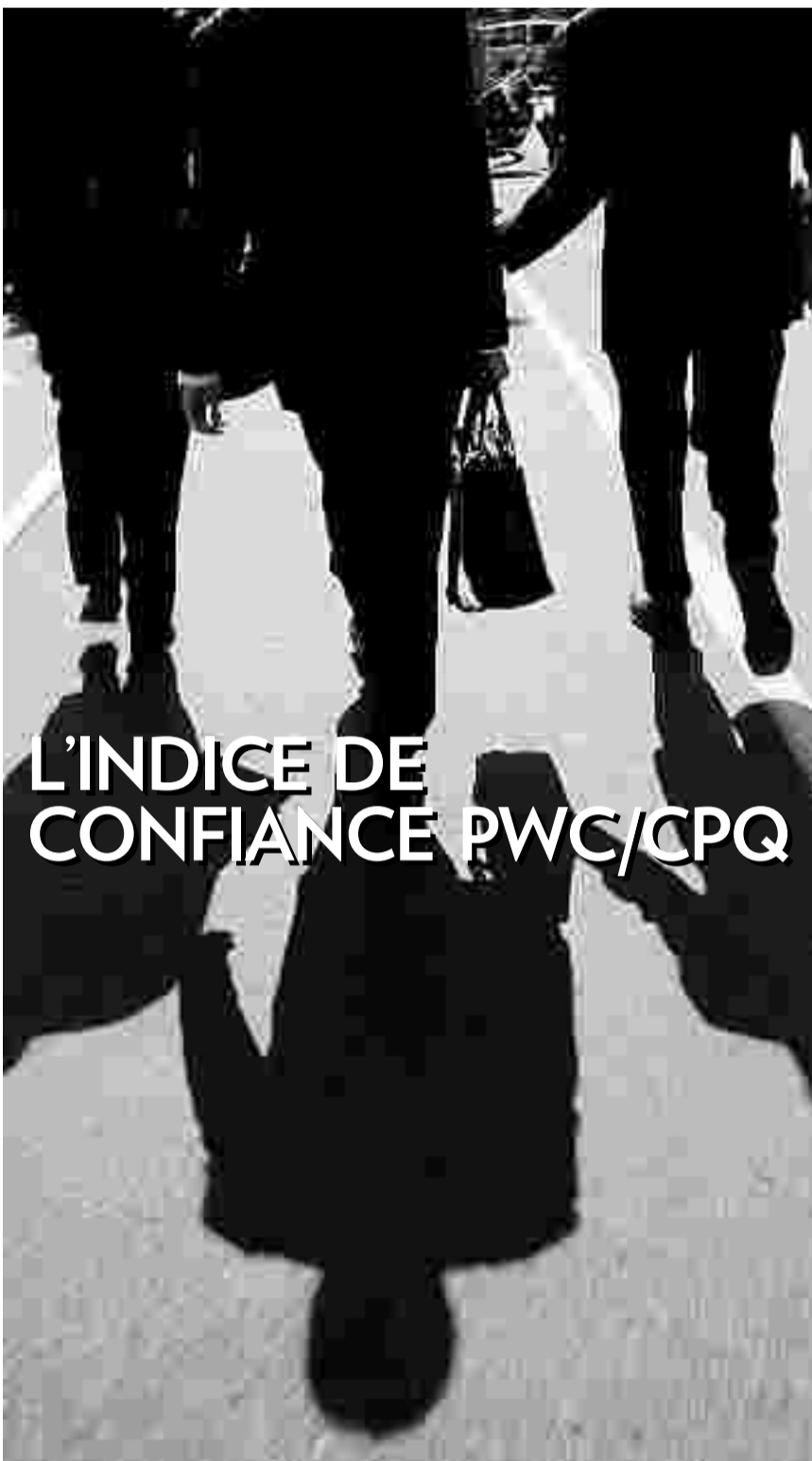
TAUX PRÉFÉRENTIEL **4,25%**

TAUX DE LA BANQUE DU CANADA **2,5%**

OR (NY gold) **420,50\$ US**

PÉTROLE (North sea Brent) **44,37\$ US**

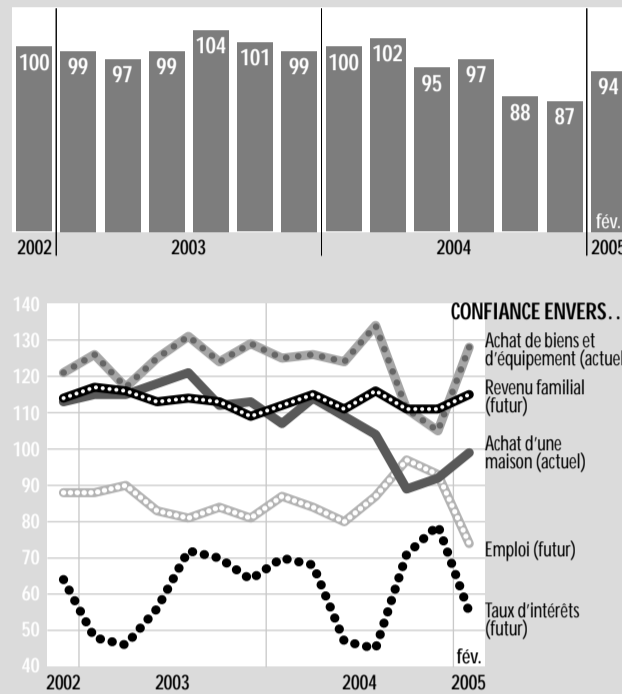
DILBERT



Source : Léger Marketing

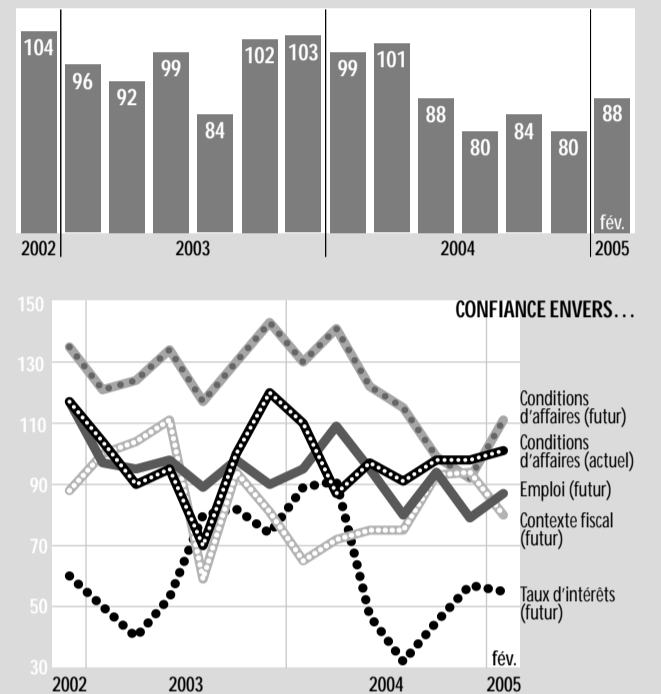
CONSUMMATEURS

Base 100 en 1996



DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Base 100 en 1996



LES QUESTIONS

VOICI LES CINQ QUESTIONS QUE LA FIRME DE SONDAGE LÉGER MARKETING POSE TOUTS LES DEUX MOIS AUX CONSOMMATEURS AFIN DE DÉTERMINER LEUR DEGRÉ DE CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE :

- Concernant les personnes qui seront sans emploi au cours des 12 prochains mois, pensez-vous qu'il y en aura plus, autant ou moins que maintenant?
- Personne ne peut avoir de certitude à ce sujet, mais croyez-vous que les taux d'intérêt pour les emprunts vont augmenter, baisser ou demeurer stables au cours des 12 prochains mois?
- Au cours des 12 prochains mois, vous attendez-vous à ce que votre revenu (familial) augmente, diminue ou reste le même par rapport à la dernière année?
- D'une manière générale, croyez-vous qu'actuellement, le moment est propice ou non à l'achat de biens d'équipement, tels que meubles, réfrigérateur, cuisinière, téléviseur ou autres?
- D'une manière générale, croyez-vous qu'actuellement, le moment est propice ou non à l'achat d'une maison?

LES CINQ QUESTIONS AUXQUELLES DOIVENT RÉPONDRE LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE :

- Concernant les personnes qui seront sans emploi au cours des 12 prochains mois, pensez-vous qu'il y en aura plus, autant ou moins que maintenant?
- Personne ne peut avoir de certitude à ce sujet, mais croyez-vous que les taux d'intérêt pour les emprunts vont augmenter, baisser ou demeurer stables au cours des 12 prochains mois?
- Diriez-vous que les conditions actuelles pour les affaires sont meilleures que ce qu'elles étaient il y a un an, pires ou qu'elles sont pareilles?
- Et dans un an, vous attendez-vous à ce que l'ensemble des conditions pour les affaires soient meilleures que ce qu'elles sont actuellement, pires ou qu'elles soient pareilles?
- Dans la prochaine année, vous attendez-vous à ce que le contexte fiscal pour les entreprises (crédit d'impôt, diminution d'impôt, diminution des charges sociales...) soit meilleur que ce qu'il est actuellement, pire, ou qu'il soit le même?

PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE ©

La confiance fait un bond au Québec

CONFIANCE suite de la page 1

Par contre, les questions portant sur les perspectives futures (évolution de l'emploi et des taux d'intérêt, notamment) dénotent un pessimisme généralisé.

Selon Jason Bram de la Federal Reserve de New York, coauteur d'une étude sur l'Indice de l'Université du Michigan, la question ayant la plus forte valeur prédictive est celle portant sur le marché de l'emploi.

Le résultat de 74 obtenu à cette question, un maigre score, annonce

un ralentissement des dépenses des consommateurs.

Économiste en chef adjoint du Mouvement Desjardins, François Dupuis se dit d'ailleurs étonné du regain de confiance au Québec. « Par exemple, l'immobilier devrait ralentir légèrement car les taux d'intérêt vont peut-être augmenter. J'ai remarqué que les annonces de maisons à vendre demeurent plus longtemps dans les journaux », dit-il, en prenant soin de mentionner que cette constatation n'a pas de prétention scientifique.

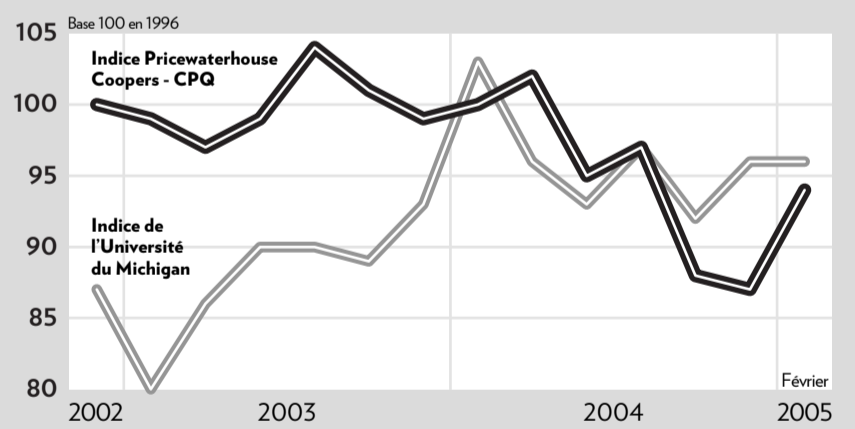
M. Dupuis note également que les dirigeants d'entreprise sont plus op-

timistes que les consommateurs en matières d'emploi et de taux d'intérêt.

Pour établir les indices de confiance, Léger Marketing mène simultanément deux enquêtes distinctes. Pour le volet consommateurs, des entrevues téléphoniques ont été menées auprès de 1002 Québécois de 18 ans et plus, francophones et anglophones. La marge d'erreur est de 3,4 points de pourcentage. D'autre part, 303 chefs d'entreprises québécoises ont répondu à un questionnaire par Internet. La marge d'erreur est d'un peu plus de 5 points de pourcentage.

AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS

Comparaison entre l'indice québécois (PWC/CPQ) et l'indice américain (Michigan)



Source : Léger Marketing

700
Affaires
715 FINANCEMENT
 PROBLÈMES FINANCIERS avis 60 jrs
 1ÈRE - 2E HYPOTHÈQUE
 (450) 448-5652

800
Avis
850 AVIS DE DISSOLUTION
 CHANGEMENTS DE NOM

800
Avis
801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

DEMANDE DE DISSOLUTION
 Prenez avis que la société **CENTRE D'ESTIMATION GILLES POULIN INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
 R 850

801
Avis
801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

DEMANDE DE DISSOLUTION
 Prenez avis que la société **LES ESTIMATIONS GILLES POULIN INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
 R 850

801
Avis
801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

PRENEZ AVIS que la compagnie **9071-5384 QUÉBEC INC.**, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
 Laval, le 14 février 2005
 Diane Piché, présidente
 R 850

AVIS DE CESSATION D'EXERCICE DE MONSIEUR JEAN TREMBLAY PSYCHOLOGUE
 Les clients de monsieur Jean Tremblay, psychologue ne permis 493-69, qui exerçait sa profession au:
 834 Bloomfield
 Outremont, Québec
 H2V 3S6

PRENEZ AVIS que la compagnie **9071-5384 QUÉBEC INC.**, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
 Laval, le 14 février 2005
 Diane Piché, présidente
 R 850

sont priés de prendre note que, conformément au "Règlement sur les dossiers d'un psychologue cessant d'exercer sa profession", monsieur Richard Langevin qui agira à titre de cessionnaire et gardien des dossiers de monsieur Jean Tremblay. Toute demande d'accès ou de transfert de dossier doit être adressée par écrit et sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:
Monsieur Richard Langevin
 832 Bloomfield
 Outremont, Québec
 H2V 3S6
 Tél.: (514) 277-7146 ou (514) 278-7777.

L'aide d'aujourd'hui. L'espoir de demain.
Service Alzheimer

Divorce à l'amiable Fiat/GM pour 2,46 milliards \$ CAN

AGENCE FRANCE-PRESSE

ROME — Les groupes automobiles italien Fiat et américain General Motors sont parvenus à un accord sur un divorce à l'amiable prévoyant le versement de 1,55 milliard d'euros (2,46

milliards CAN) par GM à Fiat, a annoncé le constructeur américain. Le conseil d'administration de Fiat, convoqué lors d'une réunion exceptionnelle hier, a approuvé les modalités de cet accord, avait indiqué un peu plus tôt l'agence italienne Ansa.

L'administrateur délégué de Fiat, Sergio Marchionne, a précisé que GM verserait dès lundi 1 milliard d'euros, les 550 millions d'euros restants devant être déboursés dans les 90 jours. Selon cet accord, Fiat renonce à son option de vendre son activité automobile au constructeur américain. Le différend entre les deux constructeurs portait sur cette option de vente que, selon une alliance signée en 2000 et revue en 2003, Fiat pouvait exercer pour forcer GM à racheter son activité automobile.

Cette option courait depuis le 2 février 2005 et pouvait être exercée par Fiat jusqu'au 24 juillet 2010. GM contestait ce point, jugeant que l'option n'était plus valable, notamment en raison de la recapitalisation de Fiat auto en 2003 et de la vente de sa filiale de crédit automobile Fidis à un groupe de banques.

« GM et Fiat sont tombés d'accord pour estimer qu'il est dans l'intérêt des deux compagnies et de leurs actionnaires de mettre fin à leur accord », a déclaré le président de GM, Rick Wagoner, selon le communiqué.

« Nous pensons être parvenus à un accord juste et équitable », a-t-il ajouté. « C'est de bon augure pour l'avenir », a déclaré pour sa part le président de Fiat, Luca Cordero di Montezemolo. Tous les spécialistes s'accordaient pour dire que ni GM ni Fiat n'avaient intérêt à s'engager dans une longue procédure judiciaire.

AVIS DE DIVIDENDE
 AVIS est donné par le présente qu'un dividende trimestriel de 0,26 \$ par action ordinaire et dividende du capital social de la Société Financière Manuvie sera versé le 19 mars 2005 aux actionnaires inscrits en date du 22 février 2005 à la fermeture.
 AVIS est également donné par le présente qu'un dividende trimestriel de 0,25625 \$ par action de catégorie A, série 1, à dividende non cumulatif en circulation de capital social de la Société Financière Manuvie sera versé le 19 mars 2005 aux actionnaires inscrits en date du 22 février 2005 à la fermeture.
 AVIS est également donné par le présente qu'un dividende trimestriel de 0,38125 \$ par action de catégorie A, série 6, à dividende non cumulatif en circulation de capital social de la Compagnie d'Assurance-Vie Manulife sera versé le 31 mars 2005 aux actionnaires inscrits en date du 15 mars 2005 à la fermeture.
PAR ORDRE DU CONSEIL
 C. Ashvik
 Secrétaire général